



AVANT PROGRAMME

I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : **ROYAL COMPLEXE DES SPORTS EQUESTRES**

Date : **15-16 ET 17 MAI 2026**

Lieu : **RABAT**

CSO 1* CSO 2* CSO 3 CSO 4* CNDE CND Coupe du Trône

II - CONDITIONS GENERALES

POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclue la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres

Le Président de l'événement

Fait, le 22/04/26



Approuvé par la FRMSE

Directeur Général

Badre FAKIR
Directeur Général
F.R.M.S.E

Rabat, le 23 AVR. 2026

Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé

III- INFORMATIONS GENERALES

1 - Organisateur

Nom : RCSE

Adresse : Bp 742 Dar Salam Rabat

Téléphone : 0537666088

Email : administration@rcse-darsalam.ma

2 - Comité d'organisation

Président de l'événement : CHARIF MOULAY ABDALLAH ALAOUI

Secrétariat du concours : Mme Zineb CHAKROUF/ Youssef ABID

Tel : 06-62-02-46-48/ 06-62-15-15-98

3 - Directeur de l'événement

Nom : Kate CHERKADUI

Téléphone : 06-61-23-57-25

Email : administration@rcse-darsalam.ma

4 - Médecin de service

Nom : Protection civile

5- Délégué Vétérinaire (concours)

Nom : Dr. Ahmed MABROUK

Téléphone : 06-61-49-49-61

6- Vétérinaire de permanence

Nom : Dr. Abdelghafar KAROM

Téléphone : 06-61-17-05-97

7- Maréchal ferrant

Nom : MOUAD BOUAZZADUI

Téléphone : 06-22-15-89-41

IV - CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

1- Carrière de Concours

Dimension : 85x57m

Type de sol : Sable Siliceux

2- Carrière de détente

Dimension : 75X54m

Type de sol : Sable Siliceux

3- Ecuries

Type de boxes : Démontables

Dimensions boxes : 3m/3m

Prix des boxes : 500 DH

Responsable Hébergement : Khalifa ENNAOIM

Tel : 06-76-99-45-66

ou Tel : 06-62-03-45-48

Nombre de boxes disponibles : 200



[Handwritten signature]

IMPORTANT :

La réservation des boxes sur le système Data est obligatoire et doit être effectuée au plus tard le 11 mai 2026.

ATTENTION : Le nombre de boxes disponibles est limité.

Merci de bien vouloir déclarer vos étalons à l'adresse suivante : administration@rcse-darsalam.ma, afin de prévoir leur hébergement.

4- Programme

Date d'ouverture des écuries : 14/05/2026				
Merci de noter qu'aucun cheval ne pourra être admis dans les écuries avant 12h00 le jeudi 14/05/2026. Les boxes ne seront pas disponibles avant cet horaire.				
N° d'épreuve	Date	Heure	Epreuve	Barème
1	15/05	8H00	1.25m	Barème A au chrono FRMSE Art 220.2.1.1 (2ch/cav)
2			1.45m	Deux phases FRMSE Art 222.2.3 (3ch/cav)
3			1.35m	Deux phases FRMSE Art 222.2.3 (2ch/cav)
4			1.15m ***	Barème A au chrono FRMSE Art 220.2.1.1 (2ch/cav)
5	16/05	8H00	FEI JWC 1.20m-1.30m 2 ^e compétition	Table A. Art. FEI 221.3.3.2
6			1.35m	Deux phases FRMSE Art 222.2.1.1 (2ch/cav)
7			1.25m	Barème C FRMSE 225.1
8			1.15m ***	Deux phases FRMSE Art 222.2.3 (2ch/cav)
9			1.40m *	Barème A au chrono FRMSE Art 220.2.1.1 (2ch/cav)
10	17/05	8H00	1.15m ****	Barème A au chrono FRMSE Art 220.2.1.1 (2ch/cav) Qualificative Senior Amateur et U13
11			1.25m *	Barème A au chrono FRMSE Art 220.2.1.1 (2ch/cav) Qualificative Senior Intermédiaire et U18A
12			1.50 m	Barème A au chrono FRMSE Art 220.2.1.2 Grand Prix
13			1.35m *	Barème A au chrono FRMSE Art 220.2.1.1 (2ch/cav) Qualificative Senior Intermédiaire et U21

*** Comptant pour la Ranking liste 2026**

*** Ouverte aux licenciés : Senior, Senior Intermédiaire, U21 et U18A**

**** Ouverte aux licenciés : Senior, Senior Intermédiaire, Senior amateur U21 et U18A et 18B**

***** Ouverte aux licenciés : Senior amateur et U18B**

